

N.166

JANVIER-FÉVRIER  
2025



vu à Saint Jean



vie municipale



infos pratiques

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

*À pied, en voiture ou à vélo,*  
**nous avons toutes  
et tous un rôle à jouer**



# sommaire

3 **Vu à Saint Jean**

7 **Dossier**

À pied, en voiture ou à vélo, nous avons toutes et tous un rôle à jouer

11 **Vie municipale**

Budget 2025  
Municipalité

14 **Infos pratiques**

17 **Sport**

Rencontre avec Margaux, étoile montante du club de tennis Ping Saint Jean 45

18 **À voir / À faire à St Jean**

Directeur de la publication :  
Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Rédaction et coordination :  
Audrey DARAGON - Camille LINGOIS -  
Jeanne DE ALMEIDA CERVEIRA

Photos : Camille LINGOIS  
Jeanne DE ALMEIDA CERVEIRA  
Audrey DARAGON - Gérard CHANGEUX  
Françoise FATIN - Dorian LEGRAND  
Adobe Stock - Freepik

Conception : atelier Laure SCIPION -  
Jean-Philippe GERMANAUD - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin

Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Régie de quartier RESPIRE  
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 13

Hôtel de Ville - 71 rue Charles-Beauhaire  
45140 Saint Jean de la Ruelle  
Courriel : [communication@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saintjeandelaruelle.fr)

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

## L'édito du Maire



Chères Stéoruellanes, chers Stéoruellans,

En ce début d'année 2025, notre ville poursuit sa transformation avec détermination et ambition. Le 3 février dernier, notre conseil municipal a voté un budget qui reflète notre engagement envers vous et l'avenir de Saint Jean de la Ruelle.

Malgré un contexte national difficile pour les collectivités locales, aggravé par la récente loi de finances qui prive les collectivités territoriales de plus de six milliards d'euros de recette, la municipalité fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement pour améliorer le quotidien de ses habitants. Grâce à une gestion financière saine et rigoureuse, nous sommes en mesure de finaliser nos trois chantiers d'envergure, véritables projets phares de notre mandat, représentant près de 7 millions d'euros pour l'année 2025.

Ces investissements majeurs témoignent de notre volonté de construire une ville toujours plus accueillante, plus verte et plus solidaire. La restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin, l'ouverture cet été d'une nouvelle structure Petite Enfance rue René Cassin et la requalification de l'axe central de la rue Charles Beauhaire sont au cœur de nos priorités. Ces projets ambitieux visent à offrir à nos enfants un cadre d'accueil et d'apprentissage moderne et à créer un centre-ville plus attractif et convivial pour toutes et tous. Fidèles à nos valeurs de solidarité et d'inclusion, nous maintenons également un niveau élevé de dépenses de fonctionnement pour garantir des services de qualité et répondre aux besoins de tous les habitants. Je tiens à souligner que ces choix courageux ont été réalisés sans augmenter les taux d'imposition communaux, et ce pour la 21<sup>e</sup> année consécutive. Cette stabilité fiscale témoigne de notre engagement à préserver le pouvoir d'achat des Stéoruellans, tout en investissant pour l'avenir. Ensemble, continuons à bâtir une ville où il fait bon vivre, une ville solidaire et dynamique.

Votre confiance est notre plus grande force, et c'est avec vous que nous construisons le Saint Jean de la Ruelle de demain.

Avec tout mon dévouement,

Bien sincèrement,  
Votre Maire  
Fabien RIVIÈRE DA SILVA



## RETOUR EN IMAGES SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le jeudi 16 janvier, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, a présenté ses vœux aux habitant.e.s de Saint Jean de la Ruelle, ainsi qu'aux élu.e.s et aux agents de la Ville. L'Unisson a ainsi accueilli près de 600 personnes le temps d'une soirée conviviale et chaleureuse.

Plus de photos disponibles ici →



## NOS SENIORS AU CŒUR DES FÊTES

Le vendredi 13 décembre, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, est allé rendre visite aux résidents de l'EHPAD Raymond-Poulin, afin de leur remettre quelques douceurs et échanger avec eux.



### UN AIR DE CINÉMA

Le vendredi 6 décembre, à L'Unisson, les professeur.e.s du Conservatoire de Saint Jean de la Ruelle ont mis le cinéma à l'honneur en interprétant des morceaux de musiques de grands films classiques comme *La liste de Schindler*, *Les Sept Mercenaires* ou encore *La Boum*.



Le lendemain, durant la matinée du 14 décembre, M. le Maire, accompagné des élus et des équipes de la Ville, a remis plus de 1100 colis de Noël aux seniors stéoruel-lans. Un moment de partage, sur fond de chants de Noël était également proposé.

### UN SPECTACLE OFFERT AUX TOUT-PETITS

Le 13 décembre, la Ville a proposé aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent le spectacle *Tralalère l'hiver*, par l'association Conte à milles temps. Ce temps était l'occasion de remercier les assistantes maternelles pour leur engagement quotidien auprès des enfants de la Ville.



Le dimanche 19 janvier a eu lieu le repas de la nouvelle année. Ainsi, plus de 600 personnes ont pris place pour déguster un délicieux menu. L'occasion pour la municipalité de Saint Jean de la Ruelle et le Centre communal d'action social, de présenter leurs vœux à nos seniors.



### CONCERT DE NOËL AU CONSERVATOIRE

Le concert de Noël des élèves du conservatoire a eu lieu en début de soirée du vendredi 13 décembre, dans l'Auditorium. Les chorales, accompagnées des ensembles de bois et de cuivres dirigés par leurs professeurs Arnaud RIET, Jean-Claude GIAUT, Joan TILLAY et Guy-Claude CHARCELLAY, ont offert un beau moment à leurs proches, présents dans le public.



### LE CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS EN VISITE À L'HÔTEL DE VILLE

Le 11 décembre, les élu.e.s et membres du CJCS ont parcouru les couloirs de la mairie pour une visite guidée des locaux par Olivia BELLIZIO, Adjointe en charge des solidarités, de l'animation urbaine et de l'égalité femmes-hommes, et Marie-Thérèse DUGUÉ, Conseillère municipale en charge de la citoyenneté. Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, leur a également ouvert les portes de son bureau et a échangé avec eux sur de nombreux sujets.

### VERDISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE LOUIS-ARAGON

Dans le cadre du verdissement des cours de récréation de ses écoles, la ville a élaboré un projet de plantation d'arbres, en partenariat avec la MAIF. Ainsi, une trentaine de haies et cinq arbres ont été plantés par les élèves éco-délégués le jeudi 30 janvier à l'école Louis-Aragon, accompagnés de Nathalie HAMEAU, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la restauration, Françoise BUREAU, Adjointe au Maire en charge des parcs et jardin, et Marie GAMBONI, Conseillère municipale en charge de la petite enfance.



### UN CONCERT LES PIEDS DANS L'EAU !

Le Centre aquatique des Corbolottes a ouvert ses bassins au public le 20 décembre pour un concert Rock'n'Roll ! Ce sont ainsi 140 spectateurs qui ont écouté, le temps d'une baignade, le groupe de musique Chillidogs. Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir de nouveaux artistes !

## — Le dossier sécurité

# À pied, en voiture ou à vélo, nous avons toutes et tous un rôle à jouer



- 1 « **Stop** » = je marque un arrêt de 3 secondes minimum.
- 2 « **Cédez-le-passage** » = je ralentis et vérifie que la voie est libre avant de m'engager.
- 3 « **Feu tricolore** » = je m'arrête lorsque le feu est rouge et je pense à laisser le SAS aux vélos.
- 4 **Je respecte la zone à 30km/h** (en agglomération, la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h).
- 5 **Je cède la priorité aux piétons** sur les passages dédiés et lorsque le feu piéton est vert.
- 6 **Je me gare sur les places de stationnement** prévues pour permettre aux piétons de circuler sur les trottoirs en toute tranquillité

La police municipale opère régulièrement des contrôles du respect du code de la route par les usagers sur le territoire de la commune. Lors d'un contrôle le mardi 28 janvier sur l'avenue Pierre-Mendès-France, les agents ont arrêté quatre véhicules à plus de 65km/h sur cet axe limité à 50 km/h.



## La police municipale veille au respect du code de la route

La police municipale de Saint Jean de la Ruelle est composée de Cédric, Laëticia, Christophe, Doriane, Adrien, Mickaël, Nicolas, Alain et Maëva. Équipés de 6 V.T.T et de 2 véhicules motorisés, ils assurent une présence quotidienne sur la ville pour garantir un cadre de vie serein et sécurisé.

« Par notre présence active aux abords des écoles, nous assurons un environnement sécurisé, réduisons les risques liés à la circulation et veillons à la sécurité des jeunes tout en sensibilisant les conducteurs au respect des règles. »

Cédric, Responsable du service

Ils sont répartis en trois brigades de trois agent.e.s, fonctionnant sur un cycle de trois semaines : deux semaines de service de jour et une semaine de service dit de « nuit ».

De nombreux élèves se rendent à l'école, au collège ou au lycée en deux-roues. Pour veiller à leur sécurité, la police municipale opère ponctuellement des contrôles de leurs moyens de locomotion devant les établissements scolaires.



## Permis de bonne conduite sur la voie publique

Christophe, Brigadier-Chef Principal de la police municipale, forme les élèves de CP aux règles de bonne conduite en tant que piétons, cyclistes ou passagers. À la fin de la formation, ils reçoivent un permis sur lequel ils ont douze points, valable jusqu'en CE1. Après deux années de bonne conduite, ils obtiennent leur diplôme !

## Sensibiliser les plus jeunes aux règles de bonne conduite sur la voie publique

### Savoir rouler à vélo

Le programme « Savoir Rouler à Vélo », animé par Nicolas, responsable de l'action sportive à Saint Jean de la Ruelle, s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Cette formation en 3 étapes permet aux plus jeunes de maîtriser les fondamentaux, de découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé et de circuler en autonomie sur la voie publique. L'objectif est de former des cyclistes autonomes et motivés à privilégier ce moyen de transport doux au quotidien.



## Favoriser la mobilité douce par les aménagements urbains

Une ville plus durable : un engagement de la Ville. Les projets d'aménagements urbains et les travaux de rénovation des voiries intègrent notamment à leurs cahiers des charges la création de liaisons douces. Avec l'aménagement d'espaces sécurisés pour les piétons, la création de pistes cyclables et le verdissement de la ville, la commune continue ainsi ses efforts pour encourager les mobilités douces.

### Comment reconnaître les zones réservées aux mobilités douces ?



#### Voie verte

Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des EPDM\*, des cyclomobiles légers, des piétons et des cavaliers.

#### Piste cyclable

Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues, aux cyclomobiles légers et aux EPDM\*. Ce sont des zones protégées des véhicules motorisés, installées sur les trottoirs ou surélevées par un terre-plein.



#### Bande cyclable

Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues, aux cyclomobiles légers et aux EPDM\* sur une chaussée à plusieurs voies. Elles sont sur la chaussée et signalées par un marquage au sol. Il arrive qu'elles soient installées en contresens de la circulation.



Les 6 et 12 décembre, le service des Sports de la Ville en partenariat avec le service mobilité d'Orléans Métropole et l'association TerreActions ont lancé les « Ateliers Lumière » pour sensibiliser les cyclistes et utilisateurs d'EDPM à la visibilité. Christophe, Brigadier-Chef Principal de la police municipale, était présent pour faciliter l'arrêt des vélos et la distribution des objets sécurisants. Kits lumières, catadioptrés, gilets ou encore harnais haute visibilité : de quoi pédaler en toute sécurité !

**NB :** Les cyclistes ont l'obligation de disposer d'un éclairage sur leur vélo pour circuler la nuit.

\* EPDM : Engins de Déplacement Personnels Motorisés (ex: trottinettes électriques).

## Parole d' élu



## Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Maire de Saint Jean de la Ruelle

La sécurité routière est un enjeu majeur pour notre ville de Saint Jean de la Ruelle. En tant que Maire, je tiens à réaffirmer notre engagement constant pour faire de nos rues des espaces sûrs et apaisés pour tous les usagers. Notre municipalité a fait le choix d'investir dans des aménagements urbains visant à réduire la vitesse et à protéger les usagers les plus vulnérables. La requalification de l'axe central de la rue Charles-Beauhaire, l'un de nos projets phares, illustre parfaitement cette volonté. Ce réaménagement permet de créer un centre-ville plus convivial et plus sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Nous accordons également une attention particulière à l'éducation routière, notamment auprès des jeunes. En collaboration avec les établissements scolaires et les associations locales, nous organisons régulièrement des actions de sensibilisation pour inculquer les bons réflexes dès le plus jeune âge. La sécurité routière est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous encourageons vivement le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement. Notre politique de mobilité valorise les déplacements doux pour réduire l'usage de la voiture en ville, contribuant ainsi à un environnement urbain plus sûr, plus sain et plus agréable. Enfin, je tiens à saluer le travail remarquable de nos agents municipaux et de la police municipale notamment, qui œuvrent au quotidien pour faire respecter les règles de circulation et assurer la sécurité de toutes et tous. Ensemble, adoptons un comportement responsable sur la route. Chaque geste compte pour faire de Saint Jean de la Ruelle une ville où il fait bon vivre et se déplacer en toute sérénité.

# Budget 2025 : nous maintenons le cap

Un budget 2025 axé sur les services de proximité et sur l'achèvement des investissements prioritaires du mandat.

Le 23 janvier 2025, le Sénat a adopté l'ensemble du texte de projet de loi de redressement auquel les collectivités territoriales étaient appelées à contribuer à hauteur de **6 milliards d'euros**, menaçant les équilibres des finances des collectivités locales. L'étape suivante du processus est l'examen du texte en commission mixte paritaire (sénateurs et députés) qui se prononcera sur ce projet amendé adopté par le Sénat.

L'absence de lisibilité sur les mesures de la loi de finances a conduit au report du vote du budget initialement prévu le 2 décembre 2024 au 3 février 2025, jour d'examen du texte en commission mixte paritaire.

Le budget pour l'année 2025 a donc été voté dans un contexte inédit d'incertitude et de resserrement budgétaire.

Optant pour la prudence, il a été décidé d'une part de continuer à assurer un haut niveau de services publics en proximité des Stéoruellan.e.s et d'autre part de poursuivre les investissements en faveur de nos équipements en achevant les projets phares du mandat. Ainsi, l'année 2025 marquera la finalisation des trois opérations structurantes du mandat, représentant à eux trois une enveloppe d'investissement de plus de 7M€.

- la livraison du groupe scolaire Jean Moulin

- l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil petite enfance

- la requalification du centre-ville

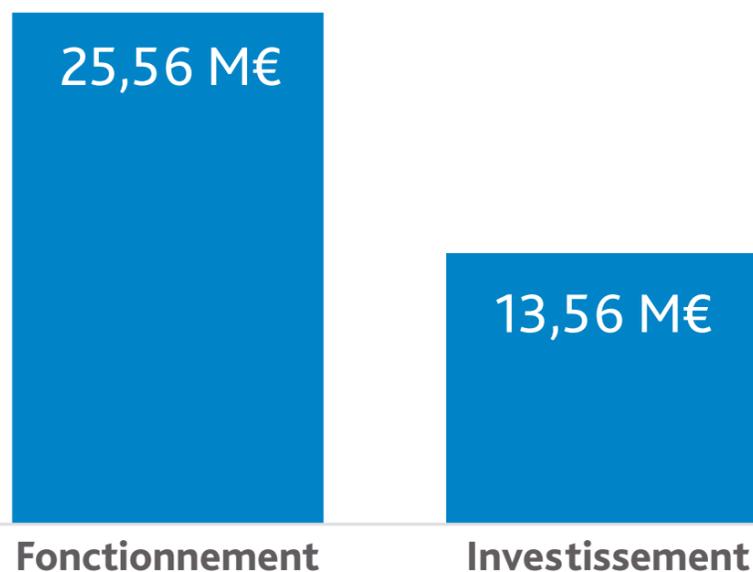
Conformément aux orientations budgétaires débattues lors du Conseil Municipal de décembre dernier, le projet de budget 2025 vise en outre à :

- Maintenir constants les taux des impôts locaux, inchangés pour la 21<sup>e</sup> année consécutive,

- Ajuster les dépenses de fonctionnement pour tenir compte des mesures gouvernementales attendues, tout en conservant un bon niveau d'autofinancement

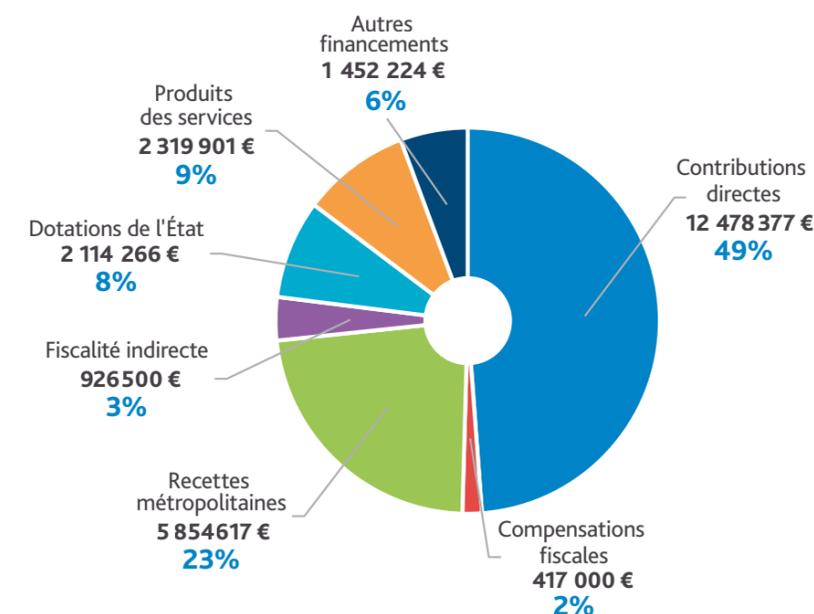
- Investir en faveur des services et équipements communaux de proximité.

## BUDGET 2025 : 39,12 M€



À l'instar de 2024, le budget 2025 est à nouveau marqué par un niveau élevé d'investissement. Les dépenses d'équipement atteignent le niveau record de 7,865 M€.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement progressent de +3,1%. Elles sont liées aux contributions directes (ex : taxe foncière), aux dotations versées par la Métropole et à la fiscalité indirecte (ex : taxe sur l'électricité), au produit des services payants et aux dotations de l'État et d'autres partenaires financeurs (ex : Conseil départemental).

### Une évolution modérée des tarifs

Dans le but de maintenir un niveau de recette suffisant pour garantir les équilibres budgétaires tout en préservant le pouvoir d'achat des Stéoruellan.e.s, la municipalité s'était engagée ces deux dernières années à ne répercuter qu'une partie de l'inflation constatée, à hauteur de 2% à 3% en moyenne. **Lors du débat d'orientations budgétaires pour 2025, il a été décidé de maintenir une évolution modérée des tarifs, à +2% en moyenne.**

### Des services aux habitants maintenus malgré un fort désengagement financier de l'État :

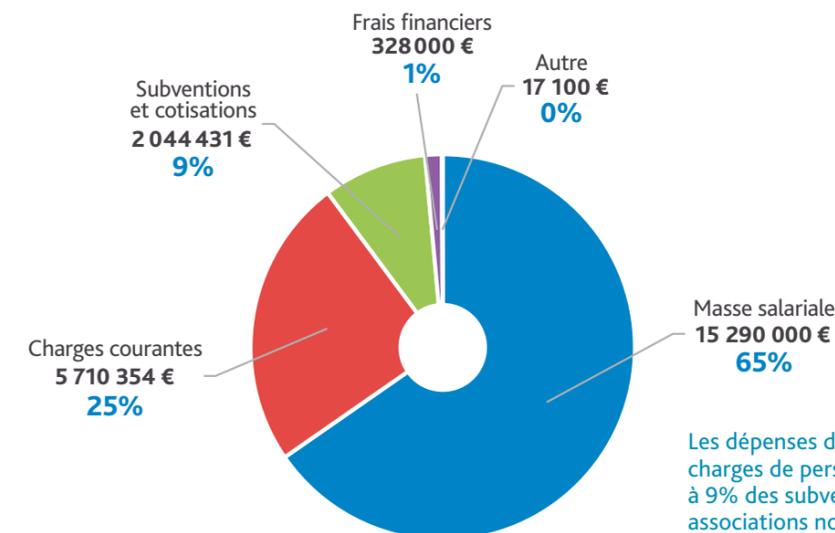
- Une baisse attendue de la Dotation Forfaitaire versée par l'Etat de 12% par rapport au montant perçu en 2024.

- La fin annoncée du fonds de soutien aux activités périscolaires. Persuadée des bénéfices du rythme scolaire à 4,5 jours par semaine pour les enfants, leur garantissant des activités périscolaires de qualité, la municipalité a décidé de maintenir ce dispositif en 2025 (170 000 € de recettes en 2024).

- La fin prévue du Fonds de Compensation de la TVA en fonctionnement (30 000 € de recettes en moins en 2025).

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dans ce contexte, le budget de fonctionnement pour 2025 traduit la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité.



Les dépenses de fonctionnement sont composées à 65% des charges de personnel, à 25% des charges courantes (ex : eau), à 9% des subventions et cotisations (au CCAS et aux associations notamment) et de frais divers pour 1%.

### À NOTER :

*Un effort particulier réalisé sur l'entretien de l'espace public, pour une qualité accrue de nos espaces verts et de la propreté de nos espaces partagés.*

### UNE ANNÉE RECORD D'INVESTISSEMENTS

Dépenses réelles :  
**13,560 M€**



Groupe Scolaire Jean-Moulin  
**4,5 M€**



Nouvelle structure petite enfance en centre-ville  
**1,5 M€**



Requalification du centre-ville  
**1,015 M€**



Rénovation du city stade du Clos Neuf  
**150 000 €**



Modernisation du sol sportif du gymnase Millet  
**70 000 €**



Modernisation de l'accueil de la Mairie  
**50 000 €**



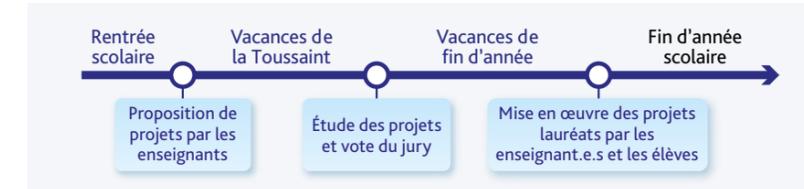
### Un nouveau Directeur Général des Services

Philippe Tervé est nommé Directeur Général des Services à compter du 3 février, suite au départ de Bertrand SAUVAGE qui a souhaité pour des raisons familiales s'installer dans une autre région.

Directeur Général Adjoint depuis 2019, M. Tervé a intégré la collectivité en 2004. Il connaît l'ensemble des services à la population et l'enjeu de leur adaptation constante. Sa capacité à initier et accompagner des projets en co-construction est reconnue de toutes et tous : sa nomination contribuera à renforcer la dynamique collective au service de notre commune.

### Retour sur l'appel à projet éducatif

Saint Jean de la Ruelle renouvelle, pour la 3<sup>e</sup> édition, son appel à projet éducatif à destination des écoles. La ville consacre une enveloppe de 10 000€ au soutien de la mise en œuvre de projets **pour et avec** près de 1500 jeunes Stéoruellan.e.s.



### Les projets lauréats 2024/2025

- **Naturellement on danse !**  
*École Paul-Doumer*  
Ateliers de danse et de spectacles artistiques par toute l'école sur le thème de l'environnement pour sensibiliser et développer l'expression corporelle.
- **Projet jardin**  
*École François-Mitterrand*  
Création d'un coin jardin dans la cour de récréation par les élèves et enseignant.e.s pour améliorer le cadre scolaire et sensibiliser à la biodiversité.
- **Lutte contre le harcèlement**  
*École Louis-Aragon*  
Création d'une bibliothèque avec une collection de références sur le harcèlement scolaire pour sensibiliser sur ce sujet important.
- **Bricomusique**  
*Maternelle Jules-Lenormand*  
Création d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération avec un intervenant pour sensibiliser au recyclage et stimuler la créativité.
- **Améliorer le climat scolaire en proposant des pôles d'activités lors des récréations**  
*Maternelle Paul-Doumer*
- **Malette émotion petit citoyen**  
*École Paul-Doumer*  
Après le succès des précédentes mallettes, voici la mallette des émotions, pour développer l'estime de soi et favoriser l'empathie.
- **« Le livre de la jungle »**  
*École Jules-Lenormand*  
Création d'une comédie musicale. Représentation finale à l'Unisson, en compagnie des enseignant.e.s du Conservatoire, afin de stimuler l'esprit artistique des enfants.
- **L'école des « buissonnades »**  
*Maternelle Louis-Aragon*  
Poursuite de l'aménagement de la cour de récréation avec la création de différents espaces dédiés aux besoins des enfants afin de développer l'empathie envers les autres et l'estime de soi.
- **Le coin sciences**  
*Maternelle Paul-Bert*  
Après le coin bibliothèque, la salle culturelle s'enrichit d'un coin science pour encourager les enfants à découvrir et comprendre le monde qui les entoure.
- **Projet nature**  
*Maternelle François-Mitterrand*  
Une école de plus se lance dans la classe du dehors afin d'améliorer le cadre d'apprentissage.

### Écoles de Saint Jean de la Ruelle : bravo pour votre tri !

Depuis le mois de septembre, en partenariat avec l'association Les Cycloposteurs, les écoles de la Ville collectent les déchets alimentaires. Ainsi, entre septembre et décembre 2024, ce sont **113 collectes** qui ont été effectuées !

- ▶ 4 113 kg de biodéchets collectés
- ▶ 1 371 kg de compost produit
- ▶ 457 m<sup>2</sup> de sols fertilisés
- ▶ 356 km parcourus à vélo-cargo par Les Cycloposteurs



### La question des Stéoruellan.e.s ?

#### Gestion des déchets : comment ça marche ?

Depuis 2002, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par **Orléans Métropole sur l'ensemble des 22 communes**. Dans un objectif de réduction des déchets, la Métropole encourage des gestes simples tels que le compostage, le tri sélectif et une consommation responsable.



#### Comment trier mes déchets ?

- **Le carton, papier, plastique et métal** : dans votre poubelle de tri (couvercle jaune ou bleu).
- **Le verre** : dans les points d'apport volontaire dédiés installés dans la ville.
- **Les déchets ménagers** : dans votre poubelle à déchets non-recyclables (couvercle vert).
- **Les biodéchets (alimentaires et verts)** : si vous ne disposez pas de composteur, dans votre poubelle à déchets non-recyclables (couvercle vert) ou en végé'tri.
- **Les textiles, chaussures et maroquinerie** : dans les points d'apport volontaire dédiés.
- **Les encombrants** : en déchetterie ou végé'tri.

#### Comment sont collectés mes déchets ?

Les collectes à domicile sont réalisées à des fréquences différentes qui s'adaptent à votre lieu de vie.

Trouvez vos jours de collecte et où déposer vos déchets ici : [triermondechet.orleans-metropole.fr](http://triermondechet.orleans-metropole.fr)

Pour plus d'information sur la gestion des déchets, rendez-vous sur le site [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr). Cliquez sur la rubrique « Action et service » puis « Réduction & Gestion des déchets »

## Le Repair café d'Ingré recherche des bénévoles

Vous aimez bricoler et/ou participer à l'organisation d'un atelier ? Rejoignez l'équipe du Repair café d'Ingré !

Adossé à la régie de quartier Respire de Saint Jean de la Ruelle, le Repair café organise des séances de réparation de petits électroménagers pour les particuliers. Gratuites, elles permettent de donner une seconde vie à vos appareils, tout cela dans la convivialité et la bonne humeur.

Si vous souhaitez rejoindre le Repair Café d'Ingré en tant que bénévole, contactez-les au 02 38 22 01 15.



### Info clé



Population totale de Saint Jean de la Ruelle : **16 842\***

\*Population de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2022, source INSEE

## Déposez plainte en ligne

Désormais, je peux déposer plainte en ligne si je suis dans l'une de ces situations :



**Vol** (portable, voiture, carte bleue, etc.)



**Cambriolage**



**Dégradation d'un bien** (rayure de voiture, graffitis, etc.)



**Escroquerie** (hors Internet)

### Comment faire ma démarche ?

- 1 → Rendez-vous sur le site [masecurite.interieur.gouv.fr](https://masecurite.interieur.gouv.fr)
- 2 → Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration en ligne.
- 3 → Identifiez-vous avec France Connect.
- 4 → Complétez votre déclaration en ligne.
- 5 → Votre demande sera prise en compte par le service traitant.
- 6 → En fonction des éléments déclarés, votre démarche peut nécessiter un rendez-vous.



## Le site internet de votre médiathèque se refait une beauté !

Peau neuve, nouvelles fonctionnalités, nouvelles rubriques. L'adresse ne change pas !

<https://mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr/>

## Le 1<sup>er</sup> avril, sauvez des vies en donnant votre sang !

Pour la première année et en partenariat avec l'Établissement Français du Sang, la Ville organise une collecte de sang :

**mardi 1<sup>er</sup> avril**  
de 15h30 à 19h30  
à L'Unisson



Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous pouvez probablement donner votre sang ! Alors seul.e ou à plusieurs, entre collègues, amis ou famille, réservez votre horaire de rendez-vous.



## INSEE : enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages

Entre février et avril 2025, des enquêtrices de l'INSEE se rendront au domicile de certain.e.s d'entre vous dans le cadre d'une étude statistique nationale sur les ressources et conditions de vie des ménages français. Il s'agit d'une enquête obligatoire et d'intérêt général, vos réponses restent confidentielles. Vous serez informé.e.s par courrier avant le passage des enquêtrices.

**NOUVEAUTÉ EN 2025**

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2025

GRATUIT



### MINIBUS TRANSPORT POUR LES SENIORS

**Pour qui ?**

Toute personne âgée de **70 ans révolus**, n'ayant pas la possibilité de se déplacer par ses propres moyens. (Le minibus n'est pas équipé pour recevoir un fauteuil roulant).

**Pour aller où ?**

**Uniquement sur la commune de saint Jean de la Ruelle :**

- Aller à un rendez-vous médical
- Rejoindre les services municipaux
- Faire les courses.

**Je m'inscris**

- **Par téléphone au moins 48h à l'avance** (l'organisation du transport sera confirmée la veille).
- **Par téléphone au 06 73 11 95 57** (le lundi de 9h à 12h, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h).

## Le portrait



## Aurelia FEICHT et Noemi ROMANELLI

Jeunes volontaires européennes accueillies au sein des Maisons pour tous - Un programme co-financé par l'Union européenne et le Centre régional Information Jeunesse (CRIJ).

Le 13 janvier 2025, Aurelia et Noemi ont posé leurs bagages à Saint Jean de la Ruelle pour quelques mois dans le cadre du dispositif du Corps Européen de Solidarité (CES). En immersion au sein des Maisons pour tous, elles vont jusqu'au 31 juillet s'investir auprès des équipes d'animation.

Aurelia, 19 ans, originaire de Munich (Allemagne), a toujours souhaité partir à l'étranger après son bac afin de découvrir d'autres horizons, personnes et culture, tout en faisant preuve d'engagement. Le cœur de sa mission au sein de la Maison pour tous Rol-Tanguy : impulser des actions autour de la transition écologique et du développement durable auprès des jeunes. Aurelia va ainsi encourager la mise en pratique de gestes éco-citoyens dans les structures municipales et sur l'espace public.

Noemi, qui nous vient d'Ancône (Italie), est âgée de 25 ans et diplômée en diplomatie ainsi qu'en histoire de la civilisation chinoise. Voyageuse, Noemi a vécu une année en Chine dans le cadre de ses études. Intégrée à la Maison pour tous Léopold-Sédar-Senghor, son objectif est de créer du lien social entre le public adulte de la maison de quartier et celui de l'espace intergénérationnel.

Bienvenue à elles !

**Le contenu des tribunes libres implique la seule responsabilité de leurs auteur.e.s.**

A toutes et tous

L'instabilité règne dans la gestion communale, départ du DGS, du DRH, raisons (?), directeur de cabinet écarté, turn-over incessant dans les postes administratifs et techniques, ajoutons le départ "forcé" d'un adjoint. La CFDT dénonce également des faits graves de harcèlement sexiste et sexuel, illustrant un climat de travail pesant, préoccupant donc peu productif. Autre fait, le maire refuse de démissionner un élu fantôme, absent de la commune, bloquant ainsi son remplacement. Ces éléments aux conséquences lourdes, nuisent à la gestion municipale, au détriment des habitants. Nous continuerons à dénoncer et à défendre les intérêts des citoyens pour une gestion transparente et responsable.

Contact : [abvsteoruellan@gmail.com](mailto:abvsteoruellan@gmail.com)  
Kadéjat DAHOU  
Claude HUYGHUES DES ETAGES

Mesdames, Messieurs,

C'est avec dégoût que je prends connaissance que deux conseillers municipaux d'opposition s'étaient mis en tête de m'évincer de mon poste. Ces personnes, animées par la soif du pouvoir et avec une volonté sans faille d'être élu à n'importe quelle élection et sous n'importe quelle étiquette politique, n'ont aucune leçon à me donner et encore moins à vous donner. Elles n'aiment visiblement pas la solitude et devraient s'intéresser à autre chose qu'à leur propre intérêt... Le monde politique de notre pays est en émoi alors je crains que ces deux conseillers ne continuent leur délire farfelu... Comptez sur nous pour dénoncer ces pauvres âmes égarées depuis longtemps de leur objectif premier qui était le bien-être des habitants.

Alexandre DUPRÉ  
[Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Les inscriptions scolaires sont ouvertes !



Les inscriptions scolaires pour la rentrée scolaire 2025/2026 sont ouvertes. **Jusqu'au 30 avril**, rendez-vous à prendre via le site internet de la Ville, auprès du pôle Vie des Écoles :

<https://www.ville-saintjeandelaruelle.fr> (rubrique « mes services en ligne » puis « Inscriptions scolaires ») ou depuis votre Espace Familles (onglet « Pôle Vie des Écoles »).

## Vous êtes cycliste ?

**Participez au Baromètre Vélo pour partager vos impressions sur l'usage de la bicyclette dans notre ville !**



Le Baromètre Vélo de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) sera disponible à **partir du 28 février 2025**. Il s'agit d'un questionnaire, ouvert pendant trois mois, portant sur l'usage du vélo dans votre ville ou sur vos trajets (professionnels ou de loisirs). En moins de 10 minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr>, plus d'informations sur le site [www.fub.fr](http://www.fub.fr).



Info ville

## Démarchage à domicile, restons vigilants !

Nous rappelons aux habitants et habitantes de Saint Jean de la Ruelle que la Ville n'engage pas d'agent gardien de cimetière ou fossoyeur. Si vous êtes sollicité.e par une personne se présentant comme tel, nous vous recommandons de rester vigilant.e.



## Rencontre avec Margaux, étoile montante du club de tennis Ping Saint Jean 45

**Médaillée de bronze en double au championnat de France en 2024, Margaux ROUET, 15 ans, en sport-études au lycée Grandmont de Tours, a rejoint le Club Ping Saint Jean 45 en 2021.**

Margaux débute le tennis de table à l'âge de 9 ans. Très vite séduite par ce sport, qui réunit à la fois « le sport individuel mais aussi le collectif d'un groupe pour s'entraîner et progresser », la jeune sportive prend rapidement place dans le classement national, notamment dans sa catégorie junior où elle atteint la 30<sup>e</sup> place. Elle est aujourd'hui classée à la 202<sup>e</sup> place du classement national féminin, toutes séries confondues.

En juin 2024, Margaux décroche **le bronze en double au championnat de France**. Avec sa partenaire, Lou-Anne, elles s'étaient fixées comme objectif « de revenir avec une médaille ». « Un moment magique » qui restera l'un des plus marquants de son début de carrière.

La jeune pongiste a récemment pu s'entraîner aux côtés de professionnelles internationales, à l'occasion d'un stage en Italie fin octobre 2024 où elle était accompagnée de son entraîneur, Aurélien, du club Ping Saint Jean 45. Une expérience enrichissante qui lui a permis de gagner en compétences en affrontant des joueuses classées au niveau mondial. Prochaine étape : **le championnat de France junior 2025 !**

Margaux a tenu à saisir l'occasion de cette interview pour remercier le Club Ping Saint Jean 45 et son entraîneur pour leur soutien et leur accompagnement à chaque étape de sa carrière lui permettant « de réaliser [ses] objectifs et de continuer à progresser. »



## Centre aquatique des Corbolottes, de nouveaux tarifs pour 2025

Retrouvez l'ensemble des tarifs ainsi que les horaires du Centre aquatique ici →



## Une formation « d'aisance aquatique »

En novembre 2024, le temps d'une semaine, les enfants de grande section de l'école Paul-Doumer ont suivi une formation d'« aisance aquatique » au Centre aquatique des Corbolottes. Cette formation, proposée par l'organisme ICARE Solution, était assurée par les maîtres-nageurs de la Ville, eux-mêmes en formation avec la Formasat, en contrepartie de la mise disposition des locaux !

## On se bouge !

**Les rendez-vous d'avril à ne pas manquer !**

• **On se bouge pendant les vacances, du 7 au 11 avril 2025** de 14h à 17h, au gymnase Maurice-Millet.

*Gratuit et à destination des jeunes nés de 2010 à 2013.*

• **On se bouge en soirées, du 8 au 10 avril 2025**, de 18h à 19h30 au gymnase des Trois Fontaines.

*Gratuit et ouvert à tous, à partir de 6 ans.*

**Inscription obligatoire avant le 28 mars 2025** au 02 38 79 33 42 ou [sports@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:sports@ville-saintjeandelaruelle.fr)



# À voir / À faire à St Jean

► Du lundi 3 mars au samedi 19 avril

Médiathèque Anna-Marly

## Exposition : Les émotions

Exposition des travaux artistiques  
des classes de Saint Jean de la  
Ruelle.



► Samedi 8 et dimanche 9 mars

9h-18h – L'Unisson

## Salon toutes collections

**SAINT JEAN DE LA RUELLE • 45140**  
à L'Unisson - 27, rue Bernard-Million  
**Entrée gratuite**

**26<sup>e</sup> SALON NATIONAL  
TOUTES COLLECTIONS**  
8 - 9 MARS 2025 • 9H-18H  
EXPOSITION DE COLLECTIONS INSOLITES

Organisation  
AMICALE PHILATELIQUE STÉORUELLANE  
06 38 82 46 33 - aps45.free.fr

► Du mardi 11 au vendredi 28 mars

Médiathèque Anna-Marly

## Exposition Ma2line



► Samedi 22 mars

18h – L'Unisson

## 12 poèmes numériques

Spectacle musical et numérique immersif.



► Vendredi 28 mars

20h30 – L'Unisson

## Naiad

Concert conté et pictural.

Vernissage et showcase le 13 mars à 18h30  
à la Médiathèque Anna-Marly



► Vendredi 25 avril

20h30 – L'Unisson

## Ma distinction

Seul en scène.



**26 AVRIL 2025**  
**CARNAVAL**  
+ d'infos à venir

# FESTIV'ELLES

## FESTIV'ELLES, le festival qui donne la parole aux femmes.

La Ville de Saint Jean de la Ruelle fait partie des  
12 communes de la Métropole participant à ce  
festival qui a lieu tout au long du mois de mars.

► Du lundi 24 février  
au samedi 8 mars

Médiathèque Anna-Marly

## Exposition Les découvreuses anonymes



► Jeudi 6 mars

19h – Médiathèque  
Anna-Marly

## Rencontre avec Sandrine Gauvin,

metteuse en scène autrice de  
la pièce *La chasse aux sorcières*  
(pièce proposée à l'Unisson le  
16 mars).



► Dimanche 16 mars

17h – L'Unisson

## La chasse aux sorcières

Récit de femmes oubliées - Théâtre.



FEMMES ENGAGÉES

# FESTIV'ELLES

10  
ANS

MARS  
2025

SPECTACLES  
FILMS  
EXPOSITIONS



Création : La Fabrique de Com

RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR  
f FESTIV'ELLES